

l'ENSEIGNANT

Le magazine du Syndicat des Enseignants-UNSA

N°112 - Septembre 2011 - 0,60 €

d'Aquitaine



Dispensé de timbrage

BORDEAUX CDIS

P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE 

Du 13 au 20 octobre

je vote



**Elections professionnelles
C.T.M. - C.T.A. - C.A.P.N. - C.A.P.A.**

Section Académique du SE-UNSA

33bis rue de Carros

33074 BORDEAUX CEDEX

Tél. 05.57.59.00.20

Fax 05.56.31.36.17

Courriel : ac-bordeaux@se-unsa.org

Site académique : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux>

Site national : <http://www.se-unsa.org>

Directeur de la publication : Christian BASSET

Dépôt légal 3^{ème} Tr. 2011

N°CPPAP : 0113 S 07660

Imprimerie du Syndicat des Enseignants-UNSA

ISSN 1638-7759



Mon choix c'est l'Unsa!

**Le Service Public
au cœur**

Sommaire

- | | |
|---|---|
| 1 Elections professionnelles | 5 Profession de foi C.T.A. |
| 2 Edito | 6 C.A.P.N : profession de foi et liste |
| 3 Lycées, paroles, paroles | 7 C.A.P.A. : profession de foi et liste |
| 4 Election aux C.T.A. de l'académie de Bordeaux | 8 Qui vote et pour quelles instances ? |

Edito

A l'Education Nationale, les suppressions massives d'emplois, l'anéantissement de la formation, les orientations pédagogiques sélectives sont autant de facteurs qui fracturent et fragilisent l'Ecole Publique. Cette offensive contre l'Ecole est aussi une offensive contre les enseignants, les personnels d'éducation et d'orientation, qu'ils soient stagiaires, titulaires ou non-titulaires. Ils sont aujourd'hui déconsidérés. Là où ils ont besoin de confiance, de respect et de reconnaissance, on leur rétorque exécution, application et obéissance. Il est urgent de leur donner les moyens d'être fiers de leur métier.

Au SE-UNSA, nous avons une idée bien précise des évolutions nécessaires. C'est le sens des propositions que nous mettons en avant pour la réussite de tous les élèves, dans le respect et la reconnaissance des personnels au sein d'un Service Public d'Education de qualité.

Parce qu'il ne se résout pas à une politique qui ampute, supprime, taille, dégrade, le SE-UNSA réagit, dénonce, s'oppose et manifeste comme dans toute la France le 27 septembre dernier. Mais dans un monde de plus en plus incertain et injuste, s'indigner ne suffit pas. Pour le SE-UNSA s'opposer doit aller de pair avec avancer des propositions concrètes et réalistes. **C'est tout le sens de notre syndicalisme qui s'adosse à un projet éducatif cohérent et sans rupture de la maternelle au post-bac.**

Ces élections d'octobre 2011 revêtent un enjeu majeur. Elles vont permettre de désigner les organisations syndicales représentatives qui, si elles obtiennent au moins un des quinze sièges du Comité Technique Ministériel, pourront négocier au nom des personnels. Le SE-UNSA est donc présent, sous le sigle de son union l'UNSA, dans les scrutins des Comités Techniques Ministériel et Académique.

Comme lors des élections professionnelles précédentes, il sera présent pour les scrutins des Commissions Administratives Paritaires Nationales et Académiques (titulaires) et les Commissions Consultatives Paritaires Académiques (non-titulaires) pour défendre tous les personnels.

**Alors, pour que ça change,
et parce qu'au SE-UNSA
nous avons le service public au coeur,**

**VOTEZ POUR LES LISTES
UNSA ET SE-UNSA !**

Christian BASSET
Secrétaire Académique

Comités Techniques Commissions Administratives Paritaires Commissions Consultatives Paritaires

La grande majorité des personnels votera plusieurs fois. La grande nouveauté est le vote pour le Comité Technique Académique (C.T.A.) et le vote pour le Comité Technique Ministériel (C.T.M.). Ce sont bien deux nouveaux votes qui s'ajoutent à ceux pour les Commissions Administratives Paritaires (C.A.P.N. et C.A.P.A.) ou les Commissions Consultatives Paritaires Académiques (C.C.P.A.) des agents non titulaires.

Voter pour les Comités Techniques Académique ou Ministériel est très important car ils traiteront des questions intéressantes :

- l'organisation et le fonctionnement des services ;
- la gestion prévisionnelle des effectifs ;
- la répartition des emplois, donc la création et la suppression des postes ;
- l'évolution de la carte des formations professionnelles, technologiques, la carte des options, des classes européennes, les sections sportives et plus largement de toutes les questions relatives à l'organisation des établissements ;
- les évolutions technologiques et les méthodes de travail ;
- les grandes orientations et les critères concernant les primes et indemnités ;
- la formation continue.

Pour les personnels titulaires, les C.A.P. restent l'outil indispensable de suivi et de contrôle pour la gestion des carrières :

- Les élus du SE-UNSA ont pour obligation absolue de faire respecter transparence et équité pour tous.
- Avant les CAPA, ils vérifient les dossiers des collègues à l'aide des fiches de suivi syndical renseignées par eux (respect des règles, des barèmes, interventions auprès de l'administration...).
- Après les CAPA, ils informent individuellement les collègues des résultats qui les concernent pour leur carrière (avancement d'échelon, contestation de note, mutations, congés de formation professionnelle, adaptation, reconversion, hors classe,...) et publient systématiquement analyses et bilans récapitulatifs.

Pour les personnels non titulaires (ANT), les Commissions Consultatives Paritaires sont un outil important pour un contrôle sur la gestion de l'administration. Le SE-UNSA est à leur côté de la même façon que pour les titulaires.

Contrairement à certains, présents seulement tous les trois ans au moment des élections, au SE-UNSA c'est toute l'année que nous sommes là au quotidien, pour écouter, renseigner, informer, conseiller, accompagner en audience...

Donnez-nous la possibilité de poursuivre le travail accompli au quotidien, VOTEZ UNSA et SE-UNSA.

Lycée : Paroles, paroles, paroles



Dans la circulaire ministérielle du 2 mai 2011 pour la rentrée 2011 (BO n° 18 du 5 mai 2011), le Ministre rappelle l'objectif naturel améliorer les acquis des élèves significativement et durablement à tous les niveaux de la scolarité avec une priorité absolue donnée à la maîtrise des savoirs fondamentaux, la personnalisation des parcours des élèves, une plus grande liberté d'action aux établissements scolaires dans le double dessein de promouvoir l'excellence et de lutter contre les inégalités".

La réforme du lycée général et technologique lancée en septembre 2010 pour la classe de seconde s'est appuyée sur des moyens constants voire abondés (Dotation Horaire Globale), et ce au détriment des collèges. Les collègues ont dû s'adapter, enseigner les nouveaux programmes souvent sans manuel, avec selon le cas moins d'heures au profit d'enseignement d'exploration, de l'accompagnement personnalisé ; une mise en place chronophage faite dans la précipitation, sans formation des enseignants pourtant annoncée au cours du premier trimestre, une formation initiale réduite à la portion congrue pour les stagiaires certifiés (disparue depuis d'ailleurs) et carrément absente pour les stagiaires agrégés.

Cette année, la mise en place de la réforme pour la classe de première s'est faite dans un tout autre contexte, du fait de la diminution des moyens (45 suppressions de postes) alors que les effectifs augmentaient de façon significative.

Si la réforme du lycée était nécessaire à savoir une amélioration du dispositif, le ministère cristallise le mécontentement en ne respectant pas ses engagements. Son double langage est inacceptable car il s'agit bien de l'avenir des élèves et globalement de la Nation qui est en jeu.

A parler sans cesse d'excellence, le ministre oublie la réalité : des classes surchargées, des locaux inadaptés, des personnels malmenés. En témoigne le rapport de l'OCDE : le taux de scolarisation des 15-19 ans a baissé de 5 %, lié note le rapport, "au ralentissement de l'investissement financier dans l'enseignement primaire et secondaire".



Nos revendications pour un lycée d'enseignement général et technologique ambitieux sur le site national du SE-UNSA, à la rubrique Education > Lycée.

Evelyne BRUN



Le collège, dernière étape de la scolarité obligatoire, a une mission essentielle : accueillir tous les élèves et les conduire à la maîtrise du socle commun. Aujourd'hui, les conditions d'enseignement dans les collèges compromettent cette ambition. Les collèges vont mal ! Avec des effectifs en hausse et des moyens en chute libre, les conditions de travail des personnels s'y dégradent considérablement.

Face à cette situation, le SE-Unsa a décidé d'agir en lançant **un appel national** pour :

- la diminution des effectifs par classe pour pouvoir consacrer du temps à chacun
- les moyens de mettre en place des groupes à effectifs réduits
- l'arrêt de la multiplication des services partagés et de l'avalanche d'heures supplémentaires imposées.

Malheureusement, le BO de rentrée a confirmé les choix du ministre et, plus encore, du président de la République en matière d'évolution du collège dit « unique » : par une série de circulaires convergentes (3^{ème} prépa-pro, dispositifs en alternance en 4^{ème}, évaluation nationale en 5^{ème}), le ministère affirme la fin de l'ambition d'un collège « unique », exempt de sélection, où tous les élèves apprennent ensemble.

Au SE-Unsa, nous continuons à affirmer, comme le démontrent les évaluations internationales, qu'une scolarité commune, indifférenciée la plus longue possible est à la fois la plus efficace en termes d'apprentissages pour tous les élèves, la plus juste socialement et la plus à même de construire une cohésion sociale plus que jamais fragilisée.



Il est temps de proposer un projet ambitieux pour le collège. C'est ce que fait le SE-Unsa dans le hors-série « le collège de demain »

Election au C.T.A. de l'académie de Bordeaux

Dans l'académie de Bordeaux comme partout ailleurs, ces nouvelles élections aux Comités Techniques Ministériel et Académique sont un enjeu majeur. En effet, de leurs résultats dépendront la représentativité ou non des différentes organisations syndicales. Elles traduiront la confiance qu'ont les personnels à l'égard de leurs organisations et, en premier lieu, de l'UNSA Education et de ses syndicats. Elles permettront, pour la période 2011/2014, d'accroître l'audience de l'UNSA et d'investir les délégués d'une mission essentielle : **défendre les personnels, tous les personnels, qu'ils soient titulaires, stagiaires ou non-titulaires et défendre le Service Public d'Education contre les politiques de régression.**

En Aquitaine, la liste que l'UNSA présente est une liste que nous avons voulue vraiment représentative de l'ensemble des métiers de l'Education.

Alors du 13 au 20 octobre, un seul objectif : cliquons UNSA !

		Election au comité technique académique de l'académie de BORDEAUX Scrutin du 13 au 20 octobre 2011 10 titulaires - 10 suppléants Liste présentée par l' UNSA		
<i>Yannick</i>	<i>LAVESQUE</i>	<i>PE</i>	<i>Villeneuve d'Ornon</i>	<i>Ecole élém. Jules Michelet (33)</i>
<i>Patricia</i>	<i>ESCAPIL</i>	<i>Certifiée</i>	<i>St Pierre d'Irube</i>	<i>Collège Aturri (64)</i>
<i>Maryvonne</i>	<i>CHAPUT</i>	<i>CASU</i>	<i>Bayonne</i>	<i>Lycée René Cassin (64)</i>
<i>Jean-Jacques</i>	<i>LAISNE</i>	<i>Personnel de Direction</i>	<i>Libourne</i>	<i>Lycée Max Linder (33)</i>
<i>Christian</i>	<i>BASSET</i>	<i>PLP</i>	<i>Mérignac</i>	<i>LP Marcel Dassault (33)</i>
<i>Jean-Luc</i>	<i>DUFAU</i>	<i>Technicien Recherche et Formation</i>	<i>Mont de Marsan</i>	<i>Lycée Victor Duruy (40)</i>
<i>Frédéric</i>	<i>MARCHAND</i>	<i>CPE</i>	<i>Périgueux</i>	<i>Collège Anne Frank (24)</i>
<i>Marie-Georgette</i>	<i>GELADE</i>	<i>ADJENES</i>	<i>Bayonne</i>	<i>LP Paul Bert (64)</i>
<i>Sylvain</i>	<i>PICARD</i>	<i>PE</i>	<i>Francescas</i>	<i>Ecole Publique (47)</i>
<i>Anne</i>	<i>MORAND</i>	<i>Infirmière</i>	<i>Mérignac</i>	<i>Collège les Eyquems (33)</i>
<i>Bruno</i>	<i>CADORE</i>	<i>Non Titulaire Enseignement</i>	<i>Mérignac</i>	<i>LP Marcel Dassault (33)</i>
<i>Christine</i>	<i>MENDIBOURE</i>	<i>Assistante Sociale</i>	<i>Mont de Marsan</i>	<i>Inspection Académique (40)</i>
<i>Grégory</i>	<i>HOAREAU</i>	<i>Non Titulaire Surveillance</i>	<i>Périgueux</i>	<i>Collège Michel Montaigne (24)</i>
<i>Fabienne</i>	<i>RANCINAN</i>	<i>Médecin de l'EN</i>	<i>Bordeaux</i>	<i>Inspection Académique (33)</i>
<i>Bertrand</i>	<i>SUBSOL</i>	<i>PE</i>	<i>Rion des Landes</i>	<i>Ecole élém. Jean Menaut (40)</i>
<i>Marie-Pierre</i>	<i>ROBIN</i>	<i>Personnel de Direction</i>	<i>Périgueux</i>	<i>LP Pablo Picasso (24)</i>
<i>Jean-Pierre</i>	<i>MARTIN</i>	<i>Agrégé d'EPS</i>	<i>Cadillac</i>	<i>Collège Anatole France (33)</i>
<i>Gil</i>	<i>BIDAUT</i>	<i>ADAENES</i>	<i>Bordeaux</i>	<i>Inspection Académique (33)</i>
<i>Jérôme</i>	<i>FALCUCCI</i>	<i>PE</i>	<i>Sus</i>	<i>Ecole élémentaire (64)</i>
<i>Evelyne</i>	<i>BRUN</i>	<i>Certifiée</i>	<i>Mérignac</i>	<i>Lycée Fernand Daguin (33)</i>

Formation, postes, salaires, droits : toujours moins ?

Faut qu'ça change !

Donnez-nous
les moyens
d'être fiers
de notre
métier !



- **Halte à la dégradation de notre métier**
Classes surchargées, moyens insuffisants pour les groupes à effectif réduit, multiplication des compléments de services et pressions de toutes sortes, ça suffit !
Nous voulons pouvoir exercer notre métier en toute sérénité.

● **Du temps !**

Toujours plus d'heures, toujours plus d'élèves, toujours plus de missions, ce n'est plus possible !
Le SE-Unsa revendique, dans le temps de service, trois heures pour l'aide, le suivi des élèves et la concertation.

● **Non à la dérégulation !**

Le SE-Unsa est opposé à la disparition de l'inspection et au recrutement des personnels par les chefs d'établissement.
Nous voulons être traités avec équité, dans le respect de nos décrets statutaires.

● **Pour une mobilité choisie**

Enseignant(e) oui, bouche-trou non !
Le SE-Unsa se bat pour des règles d'affectation claires et pérennes. Il exige le respect du droit à mutation et le respect des qualifications lors des affectations.

Pour une Éducation nationale au service de tous les élèves
Le SE-Unsa refuse « la machine à sélectionner ». Il exige une scolarité commune « école-collège », organisée pour tous les élèves et obligatoire dès trois ans. Il milite pour un lycée qui permet à chacun de construire progressivement son parcours de formation vers le Supérieur et vers une insertion professionnelle de qualité.

Du 13 au 20 octobre, je vote SE-Unsa !

Certifiés
et des Adjoints d'Enseignement
Scrutin du 13 au 20 octobre 2011

19 titulaires – 38 suppléants
Liste présentée par le SE-Unsa



Hors classe

1 M. GRENET	Francis	Electronique	Lycée Les Lombards - Troyes (10)
2 Mme BRUN	Evelyne	Hist-Géo	Lgt F.Daguin - Néaillac (33)
3 M. COUGET	Marc	Let Mod	Cig Les 7 Arpents - Souffrèweiersheim (67)
4 M. THIEBAUT	Claude	Technologie	Cig Embanle - Dombasle Sur Meurthe (54)
5 Mme JACKOWSKI	Sylvie	Technologie	Cig Les Côtes - Péronnas (01)
6 M. LEMAIRE	Didier	G Electrique	Lp Montjoux - Besançon (25)
7 M. BOURDELIN	Didier	Hist-Géo	Lycée C. et A.Dupuy - Le Puy En Velay (43)
8 M. SANCHEZ	José	Espagnol	Cig J.Prévert - Lorrez Le Bocage (77)
9 Mme GUEDES	Monique	Eco Gestion A	Lycée Ozanne - Toulouse (31)

Classe normale

1 M. MORETTE	Vincent	Maths	Cig R.Rebout - Montlouis sur Loire (37)
2 Mlle BLED	Angéline	Anglais	Zr Loire Atlantique - Cig La Durantière - Nantes (44)
3 M. LEPOINT	Cyril	Anglais	Cig Bellevue - Toulouse (31)
4 Mme MEYNARD	Emmanuelle	Maths	Lycée M.Dassault - Rochefort Sur Mer (17)
5 M. WILLIOT	Franc	Sc Phys	Lycée L.De Vinci - Calais (62)
6 Mlle NAUMOT	Laurence	Anglais	Lycée R.Cassin - Bayonne (64)
7 Mlle SAVANTRE	Christine	Ing Formateur	Lp C.Noël - Saint-Quentin (02)
8 M. ORIOL	Guillaume	Let Mod	Zr Val de Marne - Cig J.Perrin - Le Kremlin Bicêtre (94)
9 M. HOARAU	Eric	Phys Ap	Lycée L.Geoffroy - Saint Denis (974)
10 M. GLEMAREC	Damien	Hist-Géo	Lycée R.Dolsneau - Corbeil Essonnes (91)
11 M. CHARLEMAGNE	Laurent	Maths	Cig F.Joly - Fresnes sur Escaut (59)
12 M. MATEO	Christophe	SVT	Lycée J.Vallot - Lodève (34)
13 Mme DOMERGUE	Maylis	Let Mod	Cig H.De Navarre - Yenville (76)
14 Mme LE BORGNE	Béatrice	Allemand	Lycée F.Bazin - Charleville Mézières (08)
15 M. GUEGUEN	Guillaume	Italien	Lycée Monge - Chambéry (73)
16 Mlle ESCAPIL	Patricia	technologie	Cig Aturi - St Pierre d'Arbe (64)
17 M. TENA	Gilles	Hist-Géo	Cig T.Monod - Clarensac (40)
18 Mme LAILHEUGUE	Hélène	Biotechno	Lycée Voltaire - Orléans (45)
19 Mlle FILAIN	Aurélié	Créole	Zr Saint-Denis - Cig Les Alizées - St Denis (974)
20 Mlle SOULLARD	Isabelle	Documentation	Cig I. et F.Joliot Curie - Vivonne (86)
21 Mme BASTIEN	Valérie	Maths	Cig Campagne Fraissinet - Marseille (13)
22 M. MOUSSET	Emmanuel	Philosophie	Lycée H.Martin - Saint-Quentin (02)
23 M. FAUCOGNEY	Stéphane	SVT	Cig Voltaire - Besançon (25)
24 Mme DE LUCA GAVORIAUX	Maureen	Anglais	Lycée Stendhal - Milan (Italie)
25 M. BALOT	Nicolas	Maths	Lycée B.Palissy St Léonard de Noblat (87)
26 Mme FARDIN	Amélie	Espagnol	Cig E.L.Valard - St Esprit (972)
27 Mlle D'ATABEKIAN	Caroline	Let Mod	Cig C.Chappe - Paris (75)
28 Mme LASNE	Anne	Maths	Cig St Exupéry - Savenay (44)
29 M. GAGNAIRE	Olivier	Sc Phys	Zr Alpes Maritimes - Cig R. Carités - Contes (06)
30 Mlle DELEU	Virémie	Let Mod	Cig L.Michel - Lille (59)
31 Mlle GUMILAR	Isabelle	Eco Gestion C	Lycée G.Monnerville - Kourou (973)
32 M. DEMEZET	Erwan	Maths	Cig La Gautrais - Plouasne (22)
33 Mlle ROBERT	Marie Laetitia	Let Clas	Cig Bassin Bleu - St Benoit (974)
34 Mme PUGIN	Catherine	Maths	Cig Clos Ferbois - Jarreau (45)
35 Mlle BEDOU	Delphine	SVT	Lycée C.Marot - Cahors (46)
36 Mlle RIGO	Céline	Hist-Géo	Cig Desrousseaux - Armentières (59)
37 M. CORNET	Daniel	technologie	Cig J.Rostand - Les Martres De Veyre (63)
38 M. BYRAM	Gustave	Maths	Cig J.Pitrat - Basse Terre (971)
39 Mme FAUGEROLLE	Evelyne	Let Mod	Cig Les Lesques - Lesparre Médoc (33)
40 Mme DELHOMME LALO	Bérenère	Documentation	Cig S.Limousin - Ardennes (36)
41 Mlle DEMONCHY	Anne-Sophie	Let Mod	Zr Val de Marne - Cig H.Wallon - Ivry Sur Seine (94)
42 Mme ZINE	Nassima	Espagnol	Cig A.Delegorgue - Courcelles Les Lens (62)
43 Mlle LUCIANI	Mattea	Technologie	Zr Bastia-Balagne - Cig de Moltifao (2B)
44 M. THIRION	Frédéric	GM Const.	Lycée H.Loritz - Nancy (54)
45 Mme SCHWALEN	Cécile	Let Mod	Lycée J.Ruffié - Limoux (11)
46 M. MEYER	Romain	Phys Ap	Lgt Viette - Montbéliard (25)
47 M. VENTURA	David	Technologie	Cig C.Le Ray - Le Robert (971)
48 M. TRESGOTS	Antoine	Hist-Géo	Lycée Durzy-Villemandeur (45)

Certifiés et adjoints d'enseignement de Bordeaux

Scrutin du 13 au 20 octobre 2011
19 titulaires – 19 suppléants

Liste présentée par le SE-Unsa



Hors classe

1	Mme BRUN	Histoire-Géographie	LGT Fernand Daguin, Mérignac, 33
2	M. CORFMAT	Sciences Physiques	Collège Camille Claudel, Latresne, 33
3	Mlle BLANC	Anglais	Collège Tristan Derème, Oloron Ste Marie, 64
4	M. VOYNET	Génie Industriel Bois	LPO Lyc Métiers Haroun Tazieff, St Paul les Dax, 40
5	Mme ROUSSEAU	Allemand	Collège Elie Faure, Ste Foy La Grande, 33
6	M. ARREGUY	SES	LG René Cassin, Bayonne, 64

Classe normale, adjoint d'enseignement

1	Mme FAUGEROLLE	Lettres Modernes	Collège Les Lesques, Lesparre Médoc, 33
2	Mlle ESCAPIL	Technologie	Collège Aturi, St-Pierre d'Irube, 64
3	Mlle NAUMOT	Anglais	LG René Cassin, Bayonne, 64
4	M. FAUVEL	Histoire-Géographie	Collège Anatole France, Cadillac, 33
5	M. HIALE-GUILHAMOU	Mathématiques	LGT St-John Perse, Pau, 64
6	Mme MARCHÉ	Histoire-Géographie	LG St-Exupéry, Parentis en Born, 40
7	M. OLIVIER	Mathématiques	LGT Marguerite Filhol, Fumel, 47
8	Mme HARLE	Documentation	EREA, Tréilissac, 24
9	Mme DE MARDI	Italien	LPO Victor Louis, Talence, 33
10	Mlle ROUSSEAU	Lettres Modernes	Collège René Forgues, Serres Castet, 64
11	Mme FERGEAU	Espagnol	LG Sud Médoc La Boétie, Le Taillan Médoc, 33
12	Mlle RAYNAUD	Lettres Classiques	Collège Bertran de Born, Périgueux, 24
13	Mlle CELLER	Arts Plastiques	Collège Irindatz, Hendaye, 64
14	Mme CANTON	Lettres Modernes	Collège Paul Emile Victor, Branne, 33
15	Mme MERCADAL	SVT	ZR 40, LPO de Borda, Dax, 40
16	Mlle PIVERT	Biochimie G Biologique	LPO Métiers de la Plasturgie V de Garonne, Marmande, 47
17	M. DUBOUE	G. Méca. Productique	LPO Lyc Métiers de la Mer, Gujan Mestras, 33
18	M. LABAIGT	Education Musicale	Collège Gaston Fébus, Orthez, 64
19	M. MIGNOT	Mathématiques	Collège Alain Fournier, Bordeaux, 33
20	M. PARROT	Histoire-Géographie	Collège H. Scognamiglio, Morcenx, 40
21	M. RODRIGUEZ	Technologie	Collège Suzanne Lacore, Thenon, 24
22	M. PIERRE	Philosophie	LG Nord Bassin, Andernos les Bains, 33
23	M. LECLERE	Sciences Physiques	ZR 64, LG Expérimental A. Malraux, Biarritz, 64
24	Mme JARLOV	Allemand	LG Michel Montaigne, Bordeaux, 33
25	M. LAMOTHE	Mathématiques	Collège Serge Barranx, Montfort en Chalosse, 40
26	M. LAVALLART	Histoire-Géographie	Collège Joseph Chaumié, Agen, 47
27	Mme CONTE	Economie et Gestion	LGT Max Linder, Libourne, 33
28	Mme DOTTAX	Espagnol	LPO Lyc Métiers Cantau, Anglet, 64
29	Mme HUPE	Lettres Classiques	Collège Gaston Flament, Marcheprime, 33
30	Mlle VEZINAT	Lettres Modernes	ZR 24, Collège Les Chatenades, Mussidan, 24
31	M. ORDUNA	Sciences Physiques	Collège, Pouillon, 40
32	M. FERAUD	Mathématiques	Collège Claude Massé, Ambarès et Lagrave, 33

Académie de Bordeaux



CERTIFIÉS

Conditions de travail, pouvoir d'achat, santé, formation : toujours moins ?

Faut qu'ça change !

Donnez-nous
les moyens
d'être fiers
de notre
métier !

• Pour des conditions de travail décentes !

Postes partagés, classes surchargées, heures supplémentaires imposées, TZR ballottés, remboursements des frais engagés aux forceps...

Le SE-Unsa exige des conditions de travail véritablement dignes de l'Education Nationale.

• Pour un pouvoir d'achat revalorisé !

Gel des salaires, hausse des cotisations sociales, individualisation des rémunérations, accès arbitraire Le SE-Unsa exige, pour tous, l'indice terminal à la hors-classe...

• Pour que cesse le stress au travail !

Dépression, maladies professionnelles, insécurité dans les établissements, allongement de la carrière, reconversions subies...

Le SE-Unsa exige une véritable médecine du travail et de réels aménagements de carrière.

• Pour une véritable formation professionnelle !

Formation initiale décapitée, formation continue dépecée...

Le SE-Unsa exige le retour à une formation initiale après concours (12h de formation et 6h de classe par semaine) et une formation continue sur le temps de service (1 semaine par an).

Pour des représentants au service de tous les personnels

Classes surchargées, multiplication des compléments de service, remplacement sacrifié, explosion de la précarité, formation enterrée, laïcité menacée...

Porteur d'un projet éducatif de la maternelle au lycée, le SE-Unsa refuse ces conditions de travail dégradées ! Nous faire confiance, c'est choisir une équipe dynamique, combative, cohérente.

Du 13 au 20 octobre, je vote SE-Unsa !







Dans l'académie de Bordeaux, voici pour les personnels enseignants et d'éducation, qui vote et pour quelles instances ?

Aux côtés de l'ensemble des personnels de l'Education Nationale (administratifs, assistantes sociales, infirmier(e)s, médecins de santé scolaire, personnels de direction, techniciens de laboratoire,...), tout le monde vote pour le C.T.M. et le C.T.A., y compris les stagiaires.

En plus de ces deux scrutins, les PEGC votent pour la CAPA. Les collègues des autres corps de titulaires (certifiés, PLP, agrégés, CPE, professeurs et CE d'EPS) participent à quatre scrutins, aux deux premiers s'ajoutent la CAPA et la CAPN. Les non-titulaires participent à trois scrutins, la C.C.P.A. en plus des CTM et CTA. A noter que l'élection à la C.C.P.A. est un scrutin sur sigle alors que tous les autres sont des scrutins de listes.

Enfin les Directeurs de SEGPA auront la possibilité de s'exprimer cinq fois, puisqu'en plus des C.T. et des C.A.P. de leur corps d'origine, ils élisent aussi leurs représentants à la C.C.P.A. des directeurs adjoints de SEGPA.

	<u>Je clique pour ...</u>	<u>Je clique pour...</u>	<u>Je clique pour...</u>	<u>Je clique pour...</u>	<u>Je clique pour...</u>
<u>Je suis</u>	le CT ministériel	le CT académique	la CAP nationale	la CAPD ou la CAPA	la CCP académique
> Stagiaire					
> Non titulaire dans les domaines :					
Maître-Auxiliaire, Contractuel					
AVS, Assistant d'éducation					
> Titulaire dans les emplois :					
CPE					
PEGC					
Agrégé(e)					
Certifié(e)					
PLP					
Professeur et C.E. d'EPS					
Directeur adjoint de SEGPA					